

Je recommande instamment au ministre de donner la priorité aux besoins médicaux du Nord et d'encourager une nouvelle méthode de prestation des soins médicaux qui formera des gens de la localité destinés à dispenser des soins médicaux . . .

M. le Président: Je regrette de signaler à la députée que son temps de parole est expiré.

* * *

[Français]

LA COLLINE DU PARLEMENT

L'EXPULSION DES MANIFESTANTS POUR LA PAIX

M. Jean-Luc Joncas (Matapédia-Matane): Monsieur le Président, permettez-moi de souligner le geste ferme et d'un certain courage d'un de nos collègues au sujet des campeurs de la Colline parlementaire. Je ne doute pas de la portée de leur action qui durait depuis deux ans. Toutefois, ce genre de manifestation ne doit pas être poussée jusqu'au point où, d'une part, l'ordre et l'esthétique sont sacrifiés et d'autre part, l'autorité gouvernementale ainsi que la population canadienne tournées en ridicule par les visiteurs venus de l'étranger.

Monsieur le Président, je n'ai rien contre la tolérance, mais cependant, je présume que cette dernière doit connaître ses limites.

Au rythme où vont les choses, très bientôt c'est chez n'importe qui que ces gens pourront aller camper et qui plus est, ils se serviront dans nos garde-manger et nous devons toujours, comme d'aucuns semblent le sous-entendre, faire preuve de sainte tolérance. Il existe sûrement des façons de revendiquer dans notre société qui respectent la collectivité et ce ne sont certes pas celles qui incitent au désordre et à l'anarchie.

Encore une fois, monsieur le Président, il ne fait aucun doute que la population et la majorité des députés de cette Chambre approuvent le geste courageux de notre honorable collègue.

* * *

● (1410)

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LE GROUPE D'ÉTUDE SUR LA RÉÉVALUATION DES PROGRAMMES

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, l'une des démarches les plus importantes qu'a faites le nouveau gouvernement a été la création d'un groupe d'étude sur la réévaluation des programmes et des déboursés gouvernementaux dirigé par le vice-premier ministre (M. Nielsen). Ce groupe d'étude est chargé de passer en revue tous les ministères afin de veiller qu'ils assurent à l'avenir les meilleurs services possibles aux moindres coûts. Il était grand temps d'agir et le choix du dirigeant de ce groupe donne du poids à cette initiative. Il est reconnu pour son intégrité, ses talents et sa parcimonie en ce qui concerne les deniers publics. Il n'a pas la réputation de rechercher les faveurs politiques, monsieur le Président.

Une fois que l'on aura parachevé les différents rapports il est fort probable qu'ils seront divulgués prématurément, car les secrets s'envolent avec les machines Xerox. Et il est tout aussi

Article 21 du Règlement

probable qu'ils susciteront de vives réactions de la part de groupes particuliers, au sein du gouvernement et à l'extérieur, si les privilèges de ces derniers sont menacés. Mais le cabinet doit tenir bon en appliquant systématiquement les recommandations de ce groupe d'étude. S'il cédait, le gouvernement actuel ne ferait pas mieux que son prédécesseur. Les Canadiens l'ont élu pour mettre de l'ordre dans les affaires publiques fédérales et c'est ce que le gouvernement doit faire.

* * *

LES FORÊTS

LE RETARD À NÉGOCIER L'ACCORD AVEC LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, tous les députés connaissent la relation très spéciale qui existe entre les députés de Colombie-Britannique et ceux de Terre-Neuve. En fait, on a décrit nos deux provinces comme les serre-livres du Canada. Par conséquent, c'est dans cet esprit de camaraderie spéciale, que je prends la parole pour déplorer que les députés conservateurs de Colombie-Britannique aient été atteints d'une regrettable maladie. Cette maladie, qui a reçu le nom de Nielsenphobie, se traduit par la perte de la voix, l'oubli des électeurs et tout simplement l'impossibilité de se retrouver sur la colline.

Parce qu'ils ont perdu leur voix à cette période fort critique pour la Colombie-Britannique, et dans l'esprit de cette camaraderie entre nos deux provinces, je vais dire pour eux ce qu'ils diraient eux-mêmes s'ils pouvaient retrouver la voix ou tout simplement le courage. Voici. Le premier ministre (M. Mulroney) et le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) cesseront-ils de traiter les habitants de la Colombie-Britannique avec mépris? S'efforceront-ils, immédiatement, de résoudre le différend de 75 millions avec la province et cesseront-ils, séance tenante, de tenir en otage l'avenir de la plus importante industrie de Colombie-Britannique, l'industrie forestière, dans l'espoir de pouvoir résoudre ce différend?

Pendant que j'y suis, au nom de tous les habitants de Terre-Neuve, je souhaite aux habitants de Colombie-Britannique que leurs députés guérissent bientôt de leur Nielsenphobie.

* * *

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

L'ACCÈS AUX BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES DÉPUTÉS

M. Bob Hicks (Scarborough-Est): Monsieur le Président, je suis convaincu de m'exprimer au nom de tous les députés à la Chambre en attirant l'attention de tous les Canadiens sur le fait que de nombreux députés sont forcés, tout comme moi, de louer des locaux au deuxième étage d'un immeuble qui n'offre aucune facilité d'accès aux handicapés ou aux vieillards pour y installer leur bureau de circonscription. Nous nous trouvons dans cette situation regrettable parce que les loyers dans beaucoup de grands centres urbains du Canada sont trois fois plus élevés et même davantage que dans les régions rurales ou les petites localités. Le budget alloué aux députés ne tient absolument pas compte de cette réalité et ne leur permet pas de résoudre cette difficulté.